

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT
PAR LE COMMISSAIRE TECHNIQUE**

MARQUE.....TYPE.....

N°.....

GROUPE

CLASSE

VEHICULE ADMIS

OUI

NON

Observations

NOM DU COMMISSAIRE TECHNIQUE

.....
SIGNATURE :

ASSOCIATION DIEPPE-RALLYE

<http://www.rallye-dieppe.com>

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE

PAYS DE DIEPPE

<http://asapaysdedieppe.ifrance.com>

6, 7 et 8 mai 2011

39^{ème} RALLYE DU PAYS DE DIEPPE

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Date limite de clôture des engagements : **Samedi 30 Avril 2011**
Lundi 2 Mai pour le trophée Citroen
(le cachet de la poste faisant foi)

Adresser la demande accompagnée du droit d'engagement à :

DIEPPE-RALLYE
Maison des Sports
17, rue Montigny
76200 DIEPPE

Droit d'engagement :

- ⇒ **600 €** avec la publicité facultative de l'Organisateur
- ⇒ **1200 €** sans la publicité facultative de l'Organisateur

Droit d'engagement Trophée Citroen
(Cocher la case correspondante au verso) :

- ⇒ **530 €** avec la publicité facultative de l'Organisateur
- ⇒ **1060 €** sans la publicité facultative de l'Organisateur

Libeller les chèques à l'ordre de Dieppe Rallye